39e Année - N° 2994. Le No 0.25 c. Paraît le Samedi 19 Mars 1927

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
DOUZE francs par an
ETRANGER port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, *Rue Droite*, 25, SISTERON
Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M.-PASCAL LIEUTIER
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste
Les annonces sont reçues au Bureau du Journal ; à Paris, à l'*Agence Havas*, 62, rue de Richelieu, et dans les principales Agences.

ANNONCES
Judiciaires (la ligne).....1,25
Réclames (la ligne).....0,80
Commerciales (la ligne).....1,00
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré

Nourrituri te salutant

Il y a quelques temps un journal illustré d'extrême-gauche *L'Assiette au Beurre* représentait une armée de travailleurs manuels et intellectuels dans laquelle le terrassier et le paysan coudoyaient l'ingénieur et le professeur. Tous s'inclinaient bien bas avec leur mine hâve devant un bourgeois fumant un gros cigare, un de ces bourgeois, parasites de la Société actuelle, qui n'ont jamais rien f... ichu de leurs dix doigts, ni de leur cerveau. Et l'auteur de ce curieux dessin avait mis comme légende la phrase de l'historien latin Suétone arrangée pour la circonstance. Oh ! un rien : "Nourrituri te salutant", (Ceux qui te nourrissent te saluent !)

Pas bête du tout ce dessin là. Aussi puisque M. Joseph Turcan me salue en latin, moi qui l'ai voué à une mort certaine (toujours politiquement parlant) pour mai 1929, qu'il me permette à mon tour de le saluer par la phrase de *L'Assiette au Beurre*.

J'appartiens en effet à la catégorie des salariés, c'est à dire de ceux qui en échange de leur travail reçoivent une rémunération qui leur permet de vivre. M. Turcan lui, appartient au contraire à la catégorie des bourgeois oisifs qui se contentent de consommer les richesses produites par les travailleurs de tous ordres.

C'est donc beaucoup d'honneur qu'il nous fait en acceptant notre salut ! Aussi grâces lui soient rendues ! Et si même il est exact que je remplisse auprès de lui le rôle de Triboulet je devrais encore m'estimer heureux.

Du reste sur ce point je suis entièrement fixé, je vois que je fais rire le démocrate Joseph Turcan. Il a beaucoup ri notamment, par mon fait, le 28 novembre dernier. Il oublie seulement de parler de la couleur de son rire.

Son rire était couleur "serin" (sans allusion blessante). En effet il riait *jaune*.

E. G.

Rubrique des Mutilés

Assemblée Générale

Dimanche dernier 13 Mars a eu lieu à Sisteron la réunion générale de l'Amicale des Mutilés et Eprouvés de la Guerre de cet arrondissement.

Un très grand nombre de sociétaires, malgré le mauvais temps, avaient répondu à l'appel de la commission. La séance est ouverte 1 h. 30.

Après avoir présenté les excuses de M. le Maire, en quelques mots, le Président souhaite la plus cordiale bienvenue à M. Grosjean, ex sous-préfet de Sisteron rendant hommage à sa bienveilance toute paternelle envers les victimes de la guerre, il n'eut garde d'oublier de remercier MM. Brémond, Président de la Fédération Bas-Alpine des Mutilés, et Ribotta chef de service du comité départemental, dont l'intérêt bienveillant et constant en faveur de leurs camarades n'avait pas besoin d'être longuement souligné.

Colomb, Président de l'Amicale fit ensuite l'exposé le plus clair et le plus documenté de l'œuvre législative intéressant les victimes de la guerre. C'est avec toute l'autorité que lui donne une expérience de dix années mise au service d'un zèle inlassable et d'un dévouement sans borne que Colomb allait parler de toutes ces questions, dont il est si bien pénétré, aux adhérents de l'Amicale.

Successivement, il étudia l'application de la loi du 9 Janvier 1926 sur la prolongation des délais, souligna la lenteur de la liquidation des pensions, indiqua le vote prochain du projet de loi concernant les ascendants, parâtres et marâtres, traita de la question du rajustement des pensions au coût de la vie, des crédits affectés à l'Office National des Pupilles de la Nation, du cumul de l'allocation d'ascendant et de l'assistance aux vieillards en vertu de la loi du 21 Novembre 1926. Il fait un pressant appel aux membres adhérents à l'Amicale, pour venir en nombre grossir les rangs des congressistes, qui le 10 Avril, se rendront à la grande manifestation des victimes de la guerre à Forcalquier.

Il dit la nécessité de se grouper pour que les revendications des Mutilés, des Veuves, des Ascendants, dont les intérêts sont communs, soient écoutés et pris en considération par les pouvoirs publics.

Après avoir donné le compte-rendu de la situation financière, qui est approuvé par l'assemblée, il est procédé au renouvellement des membres du bureau dont le mandat arrivait à expiration.

A l'unanimité, les 5 membres du bureau sortant sont réélus.

M. Brémond, Président de la Fédération, prend la parole et remercie Colomb et ses dévoués collaborateurs de leur si aimable invitation, il dit sa joie de constater l'union et le parfait accord qui règne au sein de notre Amicale, qui, grâce au dévouement de son actif et dévoué Président à qui il rend hommage, est une des associations les plus prospères du département. Notre camarade dit les résultats obtenus et l'œuvre accomplie par la Fédération. Longuement il parle des droits des victimes de la guerre et des revendications à faire aboutir, il donne les raisons qui s'imposent au réajustement de nos pensions. Ecouté avec la plus vive attention, Brémond très applaudi termine en faisant un appel pressant appel à l'union de toutes les victimes de la guerre, les invitant à assister le plus grand nombre possible au grand congrès de la Fédération qui se tiendra le 10 Avril à Forcalquier.

M. Grosjean, ex sous-préfet de Sisteron, dans une improvisation très écoutée et très applaudi, nous dit combien il est notre ami, assurant les Mutilés, les Veuves et Ascendants de toute sa sollicitude et de sa bienveillance.

Cette splendide manifestation se termine à 4 heures du soir, prouvant une fois encore, la belle union des mutilés et des victimes de la guerre de Sisteron.

ÉCHOS SISTERONNAIS

Je reconnais volontiers que la politique devient fatiguante. A quelque chose près toutes les politiques se ressemblent et quelquefois elles ont la même solution.

Nous allons donc la laisser un moment au repos pour ne nous occuper que des échos qui se font grand jour dans le public. Evidemment nous nous répéterons, mais qu'y faire ? la variété des rares événements ne nous donne pas le choix des échos et ma foi reprenons notre antienne et enfourchons notre Pégase ailé pour aller vers l'hygiène de la ville.

En avons-nous jetés de hauts cris depuis un temps assez long ! rien n'y a fait. Le bon public attend toujours sous l'ormeau les grandes réalisations confortables promises en grandes pompes en l'an de grâce 1925.

Certes, s'attaquer à la question des eaux et des égouts c'est s'attaquer à quelque monstre indomptable de l'Apocalypse. Et pour une fois encore le public en sera pour ses illusions et ses folles espérances.

Pour convaincre nos dirigeants nous publierons samedi prochain un extrait d'une revue parisienne, dont le sujet traité laisse tomber quelques réflexions amères sur l'hygiène de la ville. L'auteur est un touriste qui a certainement parcouru notre Sisteron en tous sens.

Naïfs que nous sommes, faut-il que nous soyons aveugles pour ne pas nous apercevoir que nous vivons à Sisteron sous le régime du *forcès pas* qui s'évit à l'état endémique. Personne, que nous sachions, ne s'est dépensé au-delà de ses forces pour améliorer le sort de notre Cité.

Au contraire, par la faute de brouillons, nous voyons aujourd'hui, dans la municipalité qui essaie de nous gouverner un gâchis semblable à celui de 1904. Et, s'il nous est permis d'exprimer librement notre opinion sur cet état de choses nous dirons que cet affreux et lamentable.

C'est le cas de dire : Plus ça change, plus c'est la même chose.

La Soirée Dansante des Touristes des Alpes

Avec la belle saison qui approche voici la série des bals qui va bientôt se terminer.

Avant que ne prenne fin cette période de l'art chorégraphique, la société musicale, comme chaque année, donnera sa grande soirée dansante et musicale le 27 courant dans la salle de l'Eldorado qui recevra pour la circonstance une décoration spéciale.

Comme toujours, cette soirée a lieu au profit de sa caisse. Nul n'ignore que noire vieille société musicale ne se maintient que par ses propres moyens. Elle suffit elle même à l'achat de partitions, d'instruments et à leur entretien dont le coût est actuellement à un prix excessif. Il faut donc, si on veut qu'elle vive, lui donner des moyens d'existence.

Si, en venant nous gratifier d'agréables soirées, des sociétés étrangères font salle comble, le public sisteronnais voudra faire mentir le proverbe qui dit que "nul n'est prophète dans son pays" en venant en foule à cette soirée de gala. La partie musicale sera des plus soignées à cette occasion ; en dehors de l'exécution de quelques auditions la musique au grand complet exécutera plusieurs séries de danses.

Cette soirée sera empreinte de l'esprit le plus familial, aussi nous espérons que nos charmantes sisteronnaises feront assaut d'élégance et nos jeunes gens, sans exclure leur franche gaieté habituelle auront à cœur d'apporter une parfaite correction de tenue à cette brillante soirée.

Des invitations seront lancées cette semaine. Prix d'entrée 5 fr. Un vestiaire fonctionnnera.

La nouvelle Mairie

Depuis deux ans le public assiste paisiblement à l'édification d'une mairie qui s'obstine à ne pas s'achever.

Si nous admettons que l'extérieur de cet édifice est, à nos yeux terminé, l'intérieur ne l'est pas : il manque toujours le dernier coup de pinceau.

Ce monument sera tôt ou tard une parure de la ville, mais son aspect aurait été plus imposant s'il n'était accolé à un amas de maisons dont la vétusté lui donne une défectueuse présentation.

Il est de toute nécessité que cet immeuble qui a tant donné de tracas à l'entrepreneur, de soucis à l'architecte et a coûté à la ville une somme assez rondelette, soit livré à sa véritable destination, puisqu'il a été reconstruit pour cela.

Le transfert de l'administration municipale à sa place d'origine, c'est à dire au centre des affaires, ouvre le champ aux hypothèses par suite de la libre disposition des anciens locaux. Certains veulent en faire un atelier de tissage mécanique, d'autres y jettent leur dévolu pour l'agencer en salle de fêtes, de cinéma et de danses. Tous sont certainement animés de bonnes intentions puisqu'ils veulent donner à leur pays un peu de prospérité et de gaieté. Il faut donc les aider dans leurs entreprises.

S.

A NOS LECTEURS

En recommandant la Poudre Louis Legras à nos lecteurs atteints d'asthme, de catarrhe, de suites de bronchites, nous leur éviterons bien des souffrances. Cette merveilleuse Poudre, qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900, calme instantanément l'asthme, l'oppression, l'essoufflement, la toux des vieilles bronchites et guérit progressivement. Une boite est expédiée contre mandat de 3 fr. 75 (impôt-compris) adressé à Louis Megras, 1, Boulevard Henri-IV, Paris.

© VILLE DE SISTERON

M. ANDRIEUX

ancien député des Basses-Alpes, passe avec succès malgré ses 85 ans, sa thèse de docteur ès-lettres.

M. Louis Andrieux, ancien doyen de la chambre des députés, ancien député des Basses-Alpes, ancien préfet de police et ancien ambassadeur de France à Madrid, a soutenu à la Faculté des lettres de Paris, une thèse pour l'obtention du doctorat.

La thèse complémentaire qu'il a soutenue a pour titre *Alphonse Rabbe* et la thèse principale, *Pierre Gassendi, prévot de l'église de Digne.*

A son arrivée dans l'amphithéâtre où avait lieu la soutenance de thèse M. Louis Andrieux fit l'objet d'une discrète manifestation de sympathie.

Peu après, arrivait son ami M. G. Clémenceau ; sa venue inopinée provoqua un vif mouvement de curiosité.

Avec une aisance que n'ont pas tous les candidats, M. Louis Andrieux a soutenu sa thèse avec le plus grand succès, émaillant le sujet aride qu'il avait choisi de spirituelles boutades qui provoquèrent l'hilarité du public et du jury lui-même.

M. Louis Andrieux, qui représenta à la Chambre le département des Basses-Alpes s'est félicité de prononcer l'éloge de Gassendi, qui était originaire de ce département.

Chronique Sportive

FOOT-BALL

S.-V champion du Dauphiné

Dimanche 13 mars, la première équipe du S.-V. se déplaçait à Veynes au grand complet pour rejouer le match championnat du Dauphiné, 3me série.

Le 27 Février, en effet, le S.-V. gagnait le championnat par 2 buts à 1 après 2 prolongations. En vertu de l'article 6 du règlement, l'U. S. Mottoise réclama l'annulation de ce match et elle eut gain de cause. Aussi dimanche dernier les deux équipes s'affrontaient de nouveau.

La partie est sans histoire La Motte avantagée par le terrain, descend vers les buts de Sisteron ; les arrières, embourbés ne peuvent dégager, et c'est un premier but pour La Motte. Peu après la remise en jeu, l'U. S. Mottoise se fait concéder un corner, et c'est un deuxième but pour La Motte. Tous, sur la touche, croient l'équipe du S.-V. écrasée ; serait-ce vraiment la défaite ? Le découragement ou le sursaut d'énergie ? Subir l'implacable défaite ou forcer la victoire ? On remet en jeu et Sisteron se fait par deux fois accorder un pénalty qui permet à Borrély de les botter très dur et égaliser. Peu après, le goal de La Motte blessé quitte le terrain, et Guigues, dans un tusch magnifique, entre un troisième but qui n'est pas accordé pour hors-jeu de Sivan.

Dur repos, les deux équipes sont à égalité, et Sisteron va avoir l'avantage du terrain.

Après une série de passes entre Latil I, Sivan et Fabre, ce dernier entre un magnifique but. Peu après, Giudicelli s'empare du ballon, part, et drible la défense ; c'est un quatrième but pour Sisteron. Vers la fin, Latil I, Fabre et Sivan descendent en passes, et ce dernier, prenant de vitesse les arrières Mottois, entre le cinquième et dernier but.

Considération — *Tous sont à féliciter. Le jeu ne fut jamais clair car le terrain ne le permettait pas mais nous devons reconnaître que bien rares sont les équipes, leur cran, leur volonté de vaincre sont capables de remonter un handicap de 2 buts et finir avec 3 d'avance.*

Le terrain était un véritable bourbier, de grandes flaques d'eau le recouvraient, une pluie fine et pénétrante tombait, gênant considérablement les joueurs.

Tous savent que les terrains sont préjudiciables à nos joueurs car ils annihilent leur vitesse et leur jeu de passes, et cependant ils ont gagné avec 3 buts d'écart que serait-ce si le terrain avait été sec ?

Voilà nos petits bleu et or champion du Dauphiné, troisième série, nous les félicitons sincèrement et avec joie. Dimanche, la première équipe de Laragne (première série) viendra leur donner sur le terrain de la deuxième maisonnette. Espérons que le temps sera clément et surement une victoire de plus sera inscrite sur le palmarès du S.-V. Sisteronnais, venez tous dimanche au terrain pour les applaudir, ils seront heureux, contents, et auront à cœur de porter encore plus haut les couleurs du club qui nous est cher à tous.

Dimanche dernier malgré un temps défavorable nos jeunes bleu et or sont allés rendre leur match à l'équipe seconde de Digne. Nos jeunes dominèrent nettement le pack dignois pendant les vingt minutes que dura la partie. La ligne d'avants joua avec force, maintes fois le goal dignois dut s'employer à fond. Enfin sur passe de Manteller, Vernet rentre un point après un court dribling.

Les demis accrocheurs et servant bien, les arrières et le goal n'eurent pas à s'employer.

FRED

Dimanche la 2e du S.V. jouera à 1 heure précise en lever de rideau contre l'équipe correspondante de Veynes.

A propos du Carnaval

Simple Réponse à la "Défense"

Il est très agréable à certain vieux de se retirer des affaires, lorsque, au cours de son existence, il a rendu service à son pays et à ses concitoyens. Il y a d'autres vieux qui après avoir divisé le pays, s'en iront sans lui avoir rendu le moindre service.

Etude de Me Guillaume BUES,
Notaire à SISTERON (Basses-Alpes)

VENTE
DE
Fonds de Commerce

PREMIERE INSERTION

Suivant acte reçu par Me BUES, Notaire à Sisteron le quinze mars courant, enregistré le lendemain sous le Fo 151, C. 586, M. Félix Epiphane ALPHONSE propriétaire et négociant demeurant à Sisteron, a vendu à Monsieur Emile Victor AILHAUD, propriétaire et négociant demeurant autrefois à La Motte-du-Caire et actuellement à Sisteron.

Le fonds de commerce de **Boucherie-Charcuterie** qu'il exploitait à Sisteron, rue Saunerie, numéro 27, dans un immeuble appartenant à Monsieur Henri Garcin.

Oppositions dans les dix jours de la deuxième insertion, en l'étude de Me BUES, notaire à Sisteron, domicile élu.

Pour première insertion,
BUES.

Etude de Me Aimé BERTRAND,
Huissier, à SISTERON (B-A)

VENTE
aux
Enchères Publiques
par suite de
SAISIE-EXECUTION

Le **Dimanche 27 Mars** mil-neuf-cent-vingt-sept à **14** heures à SISTERON, à la Coste, Place du Lavoir

LINGE DE MENAGE
LINGE DE CORPS

effets d'habillements, bibelots, une pendule, un réveil, une commode style Louis XV, un placard, 2 malles chapelières, un lit en bois de noyer avec sommier et un matelas en laine, une bergère, un lot important de chiffons blancs et un lot de chiffons en couleur, etc.

Il sera perçu le 15 o/o en sus du prix.

signé : BERTRAND.

PARIS
TROIS
SOU-
TIONS
PARIS

MATIN PARIS—MATIN PARIS—MATIN PARIS—MATIN PARIS—
LA DIRECTION ET L'ADMINISTRATION SONT INSTALLÉES 14, BOULEVARD MONTMARTRE PARIS (9e)
VINGT LIGNES TÉLÉPHONIQUES : Richelieu 56.25 à 56.27 ; 93.73 à 93.60 Gutenberg 48.18 et 48.19 — Provence 68.55 et 68.56 Inter Spécial 8.26 ; 10.16 et 10.17
LES SERVICES DE LA RÉDACTION ONT LEURS BUREAUX 1, RUE MONDÉTOUR PARIS (1er)
MATIN PARIS—MATIN PARIS—

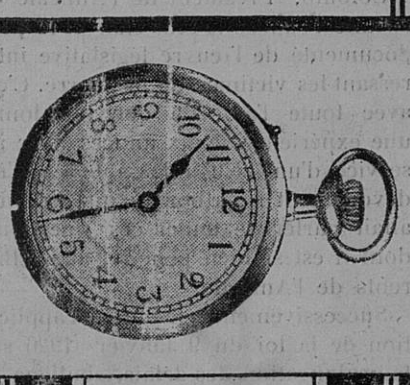

VOIR NOTRE BULLETIN D'ABONNEMt PLUS LOIN

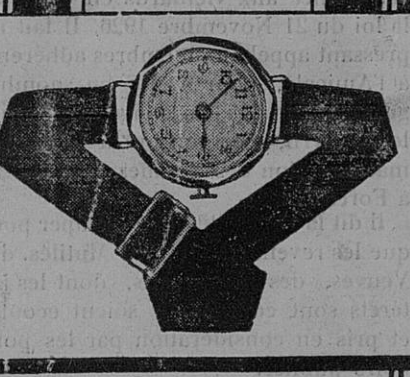

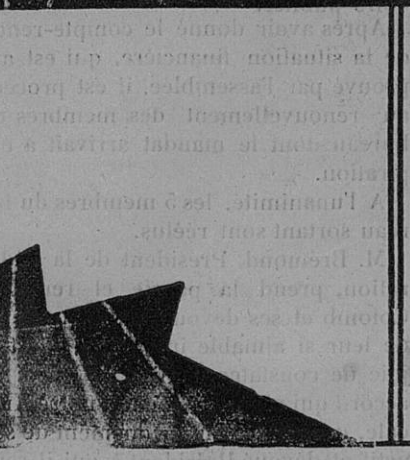

COURRIER il vous sera adressé franco de port, contre trois francs cinquante sous, dont je vous serais obligé de bien vouloir, dès réception, faire expertiser la valeur marchande.

Cette expertise faite commerciale du double cadeau offert par *Paris-Matin*, je vous en prie, remettez-moi la grâce de ne point vous en soucier et de ne point croire sur parole si je vous donne l'assurance que, SUR LA BASE DU DOLLAR A 5 Francs, vous vous intéressez vous-même à votre intérêt vous pousse à vous assurer les avantages réservés par *Paris-Matin* à ses premiers abonnés.

Et je vous en remercie bien vivement.

aimable attention. A la fin de la répétition, les musiciens a conté samedi dernier sur le marbre, l'entrainet concernant la nouvelle promotion de notre ami Louis Razaud au titre d'Officier de l'Instruction publique.

M. Razaud, qui fut pour nous, non seulement un ami de la maison, mais encore un camarade de pupitre, voudra bien nous excuser d'annoncer un peu tardivement sa promotion, qu'il veuille bien recevoir ici l'expression de toutes nos félicitations.

Syndicat des Entrepreneurs de Travaux publics et du Bâtiment. — Le syndicat des Entrepreneurs se réunira en assemblée générale le samedi 25 courant, à 11 heures du matin, Café Casino, salle du 1er étage, à Digne.

MM. les Entrepreneurs qui ne font pas encore partie de ce syndicat et qui désirent y adhérer, sont priés d'assister à cette réunion.

Fanfare du Boumas.

Demain dimanche à 9 h. salle de l'Eldorado, grand bal à grand orchestre par la Fanfare du Boumas.

Entrées, dames 2 fr. Messieurs, 3 fr.

Concours de boules. — Demain dimanche, à 1 h. 30, grand concours de boules, au Faubourg La Baume.

Le Comité des Fêtes.

Etat-Civil du 11 au 18 Mars

Mariages entre Louis Marcel Marie Eyssautier, cultivateur à Noyers et Henriette Yvonne Andréa Richaud, s. p. à Sisteron.

Jean Benjamin Teurlay, papetier à Sisteron, et Elise Farc, s. p. à Sisteron.

© VILLE DE SISTERON

Pas de préambule vain. J'ai créé le *Merle Blanc*. Et j'ai créé *Paris-Soir*.

Je vais lancer PARIS-MATIN

***Paris-Matin* sera un grand quotidien républicain d'information, d'esprit absolument nouveau, de forme rigoureusement inédite, de conception radicalement neuve.**

***Paris-Matin* n'aura que des confrères. Il ne sera le concurrent d'aucun d'eux.**

Par la seule vertu de sa formule, *Paris-Matin* doit, très rapidement, automatiquement même, atteindre la diffusion des grands quotidiens de la presse contemporaine.

J'entends marquer sa naissance par un coup d'éclat qui va, dès maintenant, propager son nom à travers tout le pays et inspirer d'emblée la plus sympathique confiance dans les réalisations du nouveau journal.

Je veux constituer, immédiatement, à *Paris-Matin*, une solide cohorte de 50.000 abonnés. Une véritable armée d'amis. Des amis auxquels je ne demande aucun sacrifice.

Et nulle contribution.

Mais des amis qui trouveront au contraire un profit immédiat à se faire volontairement les agents de propagande de notre grand quotidien.

Car, pour provoquer dès ce jour, sur l'heure, les milliers d'abonnements sur lesquels *Paris-Matin* assoiera son départ — .....et je vous promets un départ de grand style! — et pour récompenser d'une manière tangiblement rémunératrice ses premiers abonnés, *Paris-Matin* va leur offrir :

gratuitement et immédiatement
2 SUPERBES MONTRES

Je souligne à vos yeux qu'il ne s'agit pas de jouets de bazar ni d'articles-réclame, fabriqués à la grosse, dans les usines à camelote d'Allemagne ou de Tchéco-Slovaquie.

La montre pour homme est un remontoir métal nickel, à boîte lentille, calibre 18 lignes, mouvement à cylindre, cadran à heures arabes, mise à l'heure à poussoir.

La montre de dame est, d'autre part, un charmant remontoir plaqué or, boîtier fantaisie à lunette mirage calibre 10 1/2 lignes, mouvement à cylindre empierré rubis, cadran gravé, heures arabes, aiguilles Louis XV, mise à l'heure à tirette, bracelet sur moire avec pression.

L'une et l'autre montres, de marque française, sont fabriquées à Besançon par des artisans français. Elles seront livrées réglées.

Ce double cadeau est absolument gratuit
IL EST LIVRÉ IMMÉDIATEMENT
Il n'est subordonné à aucune condition

Dès le reçu de votre bulletin d'abonnement, et PAR RETOUR DU COURRIER il vous sera adressé franco de port, les montres décrites ci-dessus.

par un horlogerde votre choix vous convaincra que la stricte valeur commerciale du double cadeau offert par *Pa-*

***Paris-Matin* vous surprendra par d'autres tours de force qui vous donneront l'occasion de vous féliciter de votre**

CHRONIQUE LOCALE

Ecole supérieure. — Notre école primaire supérieure de jeunes filles a reçu Samedi dernier la visite de M. Gavard, inspecteur général (Lettres), et lundi celle de M. Derome, Inspecteur Général (Sciences) qui étaient accompagnés de MM. l'Inspecteur d'Académie et de l'Inspecteur primaire.

Ces Messieurs se sont montrés très satisfaits de la bonne tenue de l'établissement, de la bonne entente du personnel, et ont pu constater toute la valeur de l'enseignement qui est donné aux élèves. Ils ont tenu à en exprimer leur satisfaction à M. le Maire.

Notre école supérieure jouit dans la région d'une réputation bien méritée et qui est dûe à la compétence et au dévouement du personnel enseignant et de la Direction qui ont bien mérité les éloges descernés par MM. les Inspecteurs Généraux.

Printania-Jazz. — Décidément le printemps amène la floraison des orchestres. En voici un nouveau qui veut fêter l'arrivée de cette belle saison dont il emprunte le vocable.

" Printania-Jazz " c'est tout un poème..... musical puisqu'il promet une série de bals, d'apéritifs-concerts et de soirées théâtrales.

Saluons donc sa naissance en assistant nombreux au bal qu'il donne ce soir dans la salle du Casino.

Ce jazz qui descend de la mythologie américaine vient implanter dans nos murs les danses tantôt lascives tantôt trémoussantes des gens de l'autre monde. Ce sera un succès pour lui et pour ceux qui y assisteront.

Prix d'entrée : 5 francs.

Sympathique manifestation. —

Il y a des manifestations de sympathie qui sont agréables à faire et à recevoir.

C'est le cas de celle dont M. Reynaud, président de la musique, a été l'objet mardi soir, dans la salle des répétitions, de la part de toute la musique réunie au complet.

Nos lecteurs savent que M. Reynaud a été récemment fait Officier d'Académie, pour services rendus au Comité des fêtes locales et à la musique.

A cette occasion, les Touristes des Alpes ont offert à leur président une palme en argent qui lui a été remise au nom de la société par M. Donzion, vice-président et doyen de la musique.

A l'issue d'un roulement de tambour, M. Donzion, légèrement ému, s'avance devant le nouveau décoré, et en lui remettant la magnifique palme, prononce la charmante allocution que voici :

Mon Cher Président,

« En ma qualité de doyen et de vice-président, je me fais un devoir de vous féliciter au nom de la société et au mien, de la distinction honorifique qui vient de vous être accordée, en récompense des services rendus aux fêtes locales et à notre société par votre administration desintéressée. Puisse votre exemple être suivi par la jeunesse qui nous succède ; nous comptons sur elle pour maintenir dans notre vieux Sisteron, sa bonne renommée d'amour de l'art et de franche gaieté.

En cette occurence, permettez-moi de vous offrir cet humble souvenir, gage de la reconnaissance de tous les membres et camarades des Touristes des Alpes. »

La Marseillaise salue la fin de ce petit discours, et M. Reynaud remercie les membres de la musique de leur aimable attention. A la fin de la répétition, les musiciens a oublié samedi dernier sur le marbre, l'entrefilet concer-

© VILLE DE SISTERON

Location d'Automobiles

JEAN GALVEZ

Café du Commerce — SISTERON

—o— *TELEPHONE 2.* —o—

M. l'Administrateur de
PARIS-MATIN
14, Boul. Montmartre
PARIS-IXe

Bulletin d'abonnement annuel à
PARIS-MATIN

Je déclare souscrire un **abonnement d'un an** au journal quotidien *Paris-Matin*, à partir du premier numéro de ce journal.

Je joins à ce bulletin le montant de cet abonnement, soit la somme de **85 francs**, dès la réception de laquelle il est entendu que vous m'adresserez en prime *absolument gratuite et franco de port et d'emballage*, les deux montres (chronomètre pour homme et montre-bracelet pour dame) décrites par ailleurs.

Nom : _____

Profession : _____

Adresse: _____

Localité : _____ *Département :* _____

SIGNATURE

Expédiez les fonds à votre convenance, soit en mandat-poste, mandat-carte, chèque ou compte chèque-postal numéro 1014-23

12 C

AUTOMOBILISTE

prochainement vous verre à Sisteron au

Garage LAMBERT

la nouvelle

camionette Berliet

10 C. V. 1000 k. de charg utile, 4 vitesses, imposabl pour 8 chevaux.

Pour tous renseignement s'adresser à M. BENON, a garage.

Location d'Automobile

A. ALLIBERT

CAFE DES ALLIES

Téléphone 3. *SISTERON.*

TEIGNEZ
vous-même tous genres de tissus
en 20 minutes
avec la nouvelle Teinture
KABILINE

RAVIVEZ VOS ÉTOFFES
légères en **5** minutes avec les
BOULES KABILINES
les plus riches en colorant

VENTE RECLAME
Droguerie Bernard
52, rue Droite - SISTERON

BANQUE DES ALPES
(Société Anonyme au Capital de 5 millions)
Ancienne Banque
CHABRAND et P. CAILLAT

Siège Social à Gap, Rue Carnot

Agences ouvertes tous les jours { **Embrun. Laragne. Saint-Bonnet. Sisteron. Briançon**

Comptes-Courants Commerciaux
Dépôts de fonds avec intérêts
Encaissements d'effets de Commerce
Achat et Vente de Monnaies Etrangères
Opérations de Bourse
Paiement de Coupons
Location de Coffres-forts.

GRANDE BAISSE

Madame Veuve AUTRAN
CHAUSSURES
11, Rue de Provence, SISTERON (B-A)
Offre à sa nombreuse et fidèle clientèle un grand choix de chaussures de luxe et de travail à des prix très modérés

E. CASAGRANDE

DENTISTE, 10 place de l'Horloge, SISTERON

Consultations tous les jours sauf le Jeudi qu'il réserve pour St-Auban

Le gérant.

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre, le Maire,

© VILLE DE SISTERON